



# RÉFAM

Centre de Recherche, d'Évaluation  
et de Formation à l'Allaitement Maternel

Pratique du consultant en lactation  
et  
préparation à l'examen international IBLCE  
Sessions de 2016  
Paris et Montpellier

Le CREFAM, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel :

- ✓ est un organisme de formation continue enregistré sous le n° de déclaration d'existence 11 94 08175 94 auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
- ✓ est reconnu organisme de DPC réputé, enregistré et évalué favorablement par l'Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu (OGDPC)<sup>1</sup>.

Notre domaine :

- ✓ Préparation des personnes ayant une expérience d'accompagnement dans le domaine de l'allaitement maternel, à **l'examen international organisé par IBLCE<sup>2</sup>** (organisme d'accréditation des IBCLC<sup>3</sup>).
- ✓ Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation IBCLC chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- ✓ Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation  
des pratiques  
professionnelles en  
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour  
l'amélioration des  
savoirs et savoir-faire**



**Proposer aux professionnels  
de renforcer leurs  
compétences relationnelles  
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser  
la recherche sur  
l'allaitement maternel  
en France**

<sup>1</sup><https://www.ogdpc.fr/>

<sup>2</sup>IBLCE : International Board Lactation Consultant Examiners : comité d'organisation de l'examen de certification des consultants en lactation.

<sup>3</sup>International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par IBLCE.

## Public concerné

- ✓ Candidat admissible à l'examen IBLCE souhaitant approfondir ses compétences.
- ✓ Professionnel ayant suivi une formation à la lactation humaine ou à l'allaitement maternel souhaitant se présenter à l'examen IBLCE en ayant approfondi sa pratique d'accompagnement de l'allaitement.
- ✓ Consultant IBCLC souhaitant mettre à jour ses connaissances.

Le CREFAM se réserve le droit d'accepter des personnes ne répondant pas strictement à ces conditions sur examen du dossier (motivation, expérience et projet professionnel).

## Critères d'admissibilité à l'examen de consultant en lactation IBCLC

La compétence d'un(e) consultant(e) en lactation repose sur son habileté technique et son évaluation clinique, autant que sur ses connaissances.

Les critères d'admissibilité à l'examen, établis par l'IBLCE, portent sur :

- ✓ les diplômes,
- ✓ le temps de formation spécialisée en allaitement,
- ✓ l'expérience pratique. Une expérience pratique approfondie d'accompagnement de l'allaitement est requise avant de se présenter à l'examen.

Pour plus de détails, voir en fin de document.

Les critères en vigueur actuellement pour se présenter à l'examen ont été définis par l'IBLCE en 2011.

Tous les documents d'IBLCE en français sont disponibles sur le site internet d'IBLCE :

<http://iblce.org/flags/french/>

Le document de référence actuel peut être téléchargé à l'adresse suivante :

[http://iblce.org/wp-content/uploads/2013/08/Guide-dInformation-des-Candidat\\_e\\_s\\_-2015.pdf](http://iblce.org/wp-content/uploads/2013/08/Guide-dInformation-des-Candidat_e_s_-2015.pdf)

Sur le plan international, 3 voies d'accès à l'examen ont été définies par IBLCE. En France, une seule voie est accessible actuellement aux candidats à l'examen.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme de professionnel de santé reconnu par IBLCE, **ou bien**, avoir l'arrière-plan de formation exigé\*.
- ✓ Avoir participé à une formation sur l'allaitement couvrant toutes les disciplines et périodes du programme de l'examen. Cette formation d'au moins 90 h doit s'être déroulée dans les 5 années précédant immédiatement l'envoi du dossier de candidature à l'examen d'IBLCE. **La formation du CREFAM permet de remplir ce critère.**
- ✓ Avoir comptabilisé au moins 1000 h de pratique clinique spécifique en lactation (PCS) effectuée dans un cadre supervisé dans les 5 années précédant l'envoi du dossier à l'IBLCE. Cette expérience peut être acquise dans sa pratique professionnelle ou en tant que bénévole d'une association de soutien aux mères reconnue par IBLCE.

\* **Professions de santé concernées** : dentiste, diététicien(ne), sage-femme, infirmier(ère), ergonome, pharmacien, kinésithérapeute, médecin, orthophoniste. Pour tout renseignement sur l'arrière-plan de formation ou sur les critères, contacter la coordinatrice française de l'IBLCE, Mme Chantal Audoin (05-61-42-96-95 ou [fr@iblce-europe.org](mailto:fr@iblce-europe.org)), ou le responsable de formation du CREFAM qui vérifiera votre admissibilité auprès de l'IBLCE. Le document complémentaire suivant peut également être consulté :

[http://www.crefam.com/index.php?action=download&url=doc:prerequis\\_2013.pdf](http://www.crefam.com/index.php?action=download&url=doc:prerequis_2013.pdf)

## Travail personnel

Entre les modules, le stagiaire étudie les documents complémentaires d'enseignement. Ceux-ci préparent et complètent les sessions de formation. Une liste d'ouvrages et revues spécialisés est également fournie.

## Entraînement à l'examen

L'examen international se déroulant sur ordinateur en France, les stagiaires s'entraînent avec des questions posées à distance entre chaque module. Une correction détaillée est proposée au module suivant. Un examen blanc de 175 questions à choix multiples est proposé avant le dernier module (100 questions s'appuient sur un support photographique fourni).

## Documents complémentaires

Pour chaque thème abordé au cours de la formation, des supports sont fournis, transmis par courriel ou à consulter dans la webographie\* du CREFAM. Ils permettent aux stagiaires de disposer d'une synthèse en français sur :

- ✓ les connaissances actuelles fondées sur les preuves,
- ✓ les questions qui font l'objet de controverses dans le milieu scientifique,
- ✓ les pratiques qui sont jugées efficaces sur des considérations empiriques quand les études sur un sujet particulier sont insuffisantes ou absentes.

Ces documents sont fournis avec une bibliographie détaillée. Pendant les sessions, les références des sites internet, des revues de presse et des revues scientifiques de qualité sont indiquées pour encourager les futurs consultants à organiser leur veille documentaire.

La documentation est mise à jour en fonction des publications scientifiques et des connaissances requises par la profession telles qu'elles sont notamment énoncées dans le Core Curriculum for Lactation Consultant Practice en cours. (ILCA, Jones and Bartlett Publishers, 3<sup>rd</sup> edition, 2012 – 906 pages).

Ces documents sont la propriété exclusive du CREFAM, ils sont strictement soumis au copyright et ne peuvent être transmis ou copiés sans l'autorisation du formateur référent.

## Mémoire

Le stagiaire rédige et présente devant le groupe un mémoire et/ou un article sur un thème lié à l'allaitement maternel. Pour ce travail, un accompagnement particulier est proposé : réflexion en groupe sur les méthodes de travail pour le choix du sujet et l'avancement du mémoire, entretien(s) individuel(s) pour chaque stagiaire lors du suivi et aide à la présentation publique du mémoire.

Au cours des modules, des rendez-vous de suivi sont proposés en dehors des horaires de la formation en groupe. Entre les modules, le suivi par téléphone ou e-mail est assuré.

Si le stagiaire choisit de rédiger un article, la formatrice peut aider à la soumission de celui-ci aux comités de lecture des revues spécialisées pertinentes.

De nombreux stagiaires réalisent un mémoire portant sur leur projet professionnel de futur consultant en lactation. Pour certains sujets, plusieurs stagiaires peuvent s'associer pour effectuer ce travail en commun.

\* : <http://www.crefam.com/webographie.php>

## Stages pratiques

Le stagiaire réalise plusieurs stages d'au moins 40 heures en tout dans des structures autres que celles dans lesquelles il travaille habituellement.

Il s'agit principalement de :

- ✓ Services de maternité, de pédiatrie ou de PMI dans lesquels exerce un consultant IBCLC,
- ✓ Consultations d'allaitement menées dans un cadre libéral par un consultant IBCLC.

Le CREFAM met à la disposition du stagiaire un annuaire de maîtres de stage.

À l'issue d'un stage, un certificat est établi par le consultant IBCLC qui accompagne le stagiaire.

Un court rapport est rédigé par le stagiaire sur trois observations effectuées au cours de l'ensemble de ses stages.

## Groupes de soutien

Le stagiaire participe au moins à 4 heures de réunions de groupes de soutien de mère à mère. Une attestation pour le CREFAM est établie par la personne animant la réunion.

Ces réunions permettent au stagiaire de prendre contact avec toutes les associations de soutien existant dans sa région en vue d'établir son futur réseau professionnel.

## Modalités pratiques

Chaque groupe est constitué de 12 à 16 personnes et est accompagné par un formateur référent.

La durée de la formation en « présentiel » est de 194 heures. Ces heures sont réparties sur 28 jours regroupés le plus souvent en cinq modules de 5 jours et un module de 3 jours.

S'y ajoutent les 44 heures de stage, les heures consacrées à l'accompagnement de la rédaction du mémoire et les heures de travail sur la plateforme de formation à distance du CREFAM. L'ensemble de la formation se déroule sur une période d'un an environ.

Chaque année, plusieurs formations commencent en région parisienne et à Montpellier.

Des formations sont également organisées dans les régions en fonction des demandes.

## Coût de la formation

✓ En individuel : 3640 € (soit 130 € par jour)

✓ Prise en charge par l'employeur ou autre financement : 4060 € (soit 145 € par jour)

Ces prix ne comprennent pas les frais d'hébergement et d'assurance, les frais de littérature spécialisée et d'inscription à l'examen. (Pour information, les droits d'inscription à l'examen - à régler à IBCLCE - se montaient à 660 USD pour l'examen de 2015.)

Aucun frais n'est demandé pour l'inscription à la formation.

Le règlement se fait habituellement après chaque module au prorata du nombre de jours de celui-ci. Merci de prendre contact avec notre responsable administrative pour des modalités particulières de règlement.

## Pour plus d'information

Formations de Paris et questions administratives : Marina Marengo

Tel : 01 46 72 90 94 ; courriel : [secretariat.crefam@orange.fr](mailto:secretariat.crefam@orange.fr)

Formations de Montpellier : Danièle Bruguières

Tel : 06 62 00 88 46 ; courriel : [crefam34@free.fr](mailto:crefam34@free.fr)

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme correspond aux critères demandés par la profession. Le dernier Core Curriculum ayant été publié en juin 2012, le programme est ajusté pour intégrer les nouveautés. Il prépare à l'examen organisé chaque année par IBLCE. S'y ajoutent les données pertinentes pour les IBCLC exerçant en France. En 2016, l'examen est prévu à l'automne. Un entraînement sur ordinateur aux questions du type de celles de l'examen et un examen blanc sont prévus respectivement en cours de formation et à la fin de celle-ci.

### **Décrire l'anatomie et la psychophysiologie de la mère et de l'enfant en rapport avec l'allaitement maternel**

- ✓ Anatomie du sein et physiologie de la lactation
- ✓ Insuffisance de la lactation
- ✓ Anatomie de l'enfant et physiologie de la succion
- ✓ Effets psychologiques de l'allaitement
- ✓ Création du lien mère-enfant
- ✓ Examen des seins et de l'enfant

### **Décrire la spécificité biologique du lait maternel et les effets de l'utilisation de substituts sur la santé de la mère et de l'enfant**

- ✓ Aspects nutritionnels et protecteurs du colostrum et du lait maternel au cours de la lactation – Substituts du lait maternel et effets liés à leur utilisation
- ✓ Expression, traitement et conservation du lait maternel
- ✓ Contre-indications de l'allaitement maternel
- ✓ Législation du don de lait maternel et les lactariums

### **Préparer l'allaitement en période prénatale**

- ✓ Aspects culturels : l'allaitement en Occident et ailleurs
- ✓ Préparation de la famille à l'allaitement, soutien à la parentalité et information de l'entourage
- ✓ Les seins pendant la grossesse

### **Accompagner le démarrage de l'allaitement maternel**

- ✓ Première tétée ; facteurs favorables et perturbateurs
- ✓ Tétée efficace : positions, prise du sein
- ✓ Premiers jours – Critères de surveillance de l'allaitement la première semaine
- ✓ Césarienne et analgésie
- ✓ Engorgement – Mamelons douloureux et crevasses
- ✓ Bébé somnolent et agité
- ✓ Hypoglycémie et ictère banal du nouveau-né
- ✓ Prise de poids insuffisante – Les compléments
- ✓ États psychologiques de la mère en post-partum et pendant l'allaitement
- ✓ Pathologies périnatales maternelles et infantiles ayant un impact sur l'allaitement
- ✓ Préparer la sortie de la maternité

### Accompagner l'allaitement maternel après le post-partum immédiat

- ✓ Prise de poids et croissance de l'enfant allaité
- ✓ Les rythmes et le sommeil de l'enfant pendant les premières années
- ✓ Suppléments (vitamines, minéraux) et diversification alimentaire de l'enfant allaité
- ✓ Allaitement du bambin – Grève de la tétée – Sevrages
- ✓ Compétences et besoins des enfants pendant les premières années
- ✓ Alimentation de la femme allaitant
- ✓ Fertilité, sexualité et contraception de la femme allaitant
- ✓ Travail et allaitement
- ✓ Co-allaitement
- ✓ Trop de lait et réflexe d'éjection trop fort
- ✓ Mastites aiguë et chronique, abcès, canal lactifère bouché, galactocèle
- ✓ Matériels autour de l'allaitement maternel et du petit enfant

### Accompagner l'allaitement maternel en cas de circonstance particulière

- ✓ La succion perturbée – L'enfant malade ou handicapé
- ✓ Prématurité – Naissances multiples
- ✓ Ictères pathologiques et ictère au lait maternel
- ✓ Prise de poids lente ou insuffisante après la première semaine
- ✓ Mort subite et décès de l'enfant
- ✓ Mamelons : variations anatomiques
- ✓ Lésions cutanées du sein et du mamelon – Douleurs mammaires (y compris vasospasme)
- ✓ Chirurgies mammaires
- ✓ Stress et douleur chez la femme allaitant
- ✓ Allaitement et xénobiotiques : médicaments, tabac, alcool, drogues, polluants
- ✓ Relactation et lactation induite
- ✓ Maladies aiguës et chroniques de la mère – Hospitalisation de la mère
- ✓ Populations vulnérables – Catastrophes naturelles et guerre

### Pratiquer la relation d'aide en matière d'allaitement

- ✓ Les approches centrées sur la mère, l'enfant et l'entourage
- ✓ Aider la mère à avoir confiance en elle

### Organiser sa pratique professionnelle et sa formation continue de consultant en lactation

- ✓ La consultation d'allaitement – Établir un dossier
- ✓ Les ressources et initiatives locales, régionales, nationales et internationales pour protéger, encourager et soutenir l'allaitement
- ✓ Organiser sa pratique professionnelle et sa formation continue
- ✓ Organiser la protection et le soutien de l'allaitement dans sa structure hospitalière
- ✓ Recherche qualitative et quantitative – lecture critique
- ✓ Éthique professionnelle

Les méthodes pédagogiques sont variées et choisies pour favoriser la participation.

## DATES DES MODULES DE FORMATION

## Présentation à l'examen de 2016

| Module n° | Formation au Kremlin-Bicêtre (94) | Formation à Montpellier (34) |
|-----------|-----------------------------------|------------------------------|
| 1         | du 28 septembre au 2 octobre 2015 | du 8 au 12 juin 2015         |
| 2         | du 2 au 6 novembre 2015           | du 12 au 16 octobre 2015     |
| 3         | du 15 au 19 février 2016          | du 14 au 18 décembre 2015    |
| 4         | du 4 au 8 avril 2016              | du 21 au 25 mars 2016        |
| 5         | du 20 au 24 juin 2016             | du 6 au 10 juin 2016         |
| 6         | du 29 au 31 août 2016             | du 7 au 9 septembre 2016     |

Horaires de la formation :

- ✓ 9 h – 17 h 30 les lundis, mercredis et vendredis de chaque module ;
- ✓ 9 h – 18 h 30 les mardis et jeudis.
- ✓ 2 h sont prévues pour le déjeuner et les pauses.

Ces horaires peuvent être légèrement ajustés par le groupe en début de formation. Pour le suivi de la formation et du travail de mémoire, des entretiens individuels sont à prévoir en sus.

## DEMANDE D'INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation commençant le .....

Paris

Montpellier

### 1. Votre identité.

NOM : .....

Prénom : .....

Né(e) le ..... à .....

Profession : .....

Adresse professionnelle : .....

.....

Téléphone : ..... Portable : .....

Courriel : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Téléphone : ..... Portable : .....

Courriel : .....

### 2. Coût de la formation et modalité des versements.

Ces prix ne comprennent pas les frais d'hébergement et d'assurance, les frais de littérature spécialisée et d'inscription à l'examen\*.

✓ en individuel, coût de la formation : 3640 €

✓ prise en charge par l'employeur ou autre financement, coût de la formation : 4060 €

Le règlement se fait habituellement après chaque module au prorata du nombre de jours de celui-ci.

Si des modalités de facturation particulières sont souhaitées, merci de préciser ci-dessous. Celles-ci seront reprises dans le contrat ou la convention de formation.

.....

.....

.....

\* Pour information, les droits d'inscription à l'examen - à régler à IBLCE - se montaient à 660 USD pour l'examen de 2015.

3. Conditions d'accès à la formation. (merci de cocher ce qui s'applique)

- Je suis titulaire d'un diplôme de professionnel de santé reconnu par IBCLCE et j'aurai en mars 2015 au moins 1000 heures de pratique clinique spécifique en lactation (voir document « Calcul de votre total d'heures de pratique clinique spécifique (PCS) »).
- Je ne suis pas dans les conditions ci-dessus et j'ai pris contact avec un responsable du CREFAM.
- J'ai suivi la formation du CREFAM « Lactation : périnatalité et premiers mois » en : .....
- Je suis consultant(e) en lactation IBCLC depuis : .....

4. Prise en charge de la formation. (merci de cocher ce qui s'applique)

- La formation est à ma charge. Je recevrai un contrat individuel de formation professionnelle en application des articles L6353-3 à 7 du Code du Travail.
- La formation est prise en charge par mon employeur. Je recevrai une convention de formation professionnelle en application des articles L6353-1 & 2 du Code du travail.

Mon employeur est (nom, adresse et cachet) :

.....  
.....

Interlocuteur : ..... Téléphone : ..... Courriel : .....

- Autre financement : (précisez)

.....

5. Pièces à joindre à votre dossier.

- Curriculum-vitae (avec photographie)
- Lettre de motivation
- Formulaire « Calcul de votre total d'heures de pratique clinique spécifique (PCS) » complété
- Pour les candidats à l'examen : photocopie du (ou des) diplôme(s) ou certificat(s) qui vous permettent d'accéder à cette formation (ou attestations et documents correspondant à votre situation)

Fait à : ..... Le : .....

Signature du/de la candidat/e

Signature du financeur

### CALCUL DE VOTRE TOTAL D'HEURES DE PRATIQUE CLINIQUE SPÉCIFIQUE EN LACTATION (PCS) sur les 5 dernières années :

Merci d'utiliser le tableau ci-dessous pour détailler les heures où vous avez eu une pratique clinique spécifique en lactation telle qu'elle est décrite dans le *Guide d'Information du Candidat*.

| LIEU d'exercice ou d'expérience sur la période considérée | Mois / année de début | Mois / année de fin | Nombre total de semaines travaillées (congés ôtés) | Nombre moyen d'heures par semaine | Nombre d'heures travaillées | % du temps consacré à la PCS en lactation | Nombre d'heures de PCS en lactation(*) |
|---|-----------------------|---------------------|--|-----------------------------------|-----------------------------|---|--|
|   |                       |                     |  |                                   |                             |   |  |
|   |                       |                     |  |                                   |                             |   |  |
|   |                       |                     |  |                                   |                             |   |  |
|   |                       |                     |  |                                   |                             |   |  |
|   |                       |                     |  |                                   |                             |   |  |
|   |                       |                     |  |                                   |                             |   |  |
|   |                       |                     |  |                                   |                             |   |  |
|   |                       |                     |  |                                   |                             |   |  |
|   |                       |                     |  |                                   |                             |   |  |
|   |                       |                     |  |                                   |                             |   |  |

(\*) Merci de marquer d'un astérisque les heures dont la réalité peut être attestée par une personne qui vous a supervisé et de préciser ci-dessous ses coordonnées :

- nom et prénom : .....
- titre / fonction : .....
- n° de téléphone : .....
- adresse électronique : .....

**NOMBRE TOTAL D'HEURES DE PRATIQUE CLINIQUE SPÉCIFIQUE EN LACTATION :**

Vous devez avoir effectué le nombre minimum requis d'heures au moment où vous envoyez votre dossier de candidature à l'examen